

# L'ÉCHO

Le magazine de Claret

Janvier à mai 2026



Des travaux désormais achevés et ceux à venir

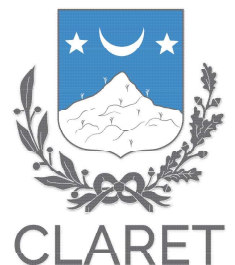
Allier traditions et modernité

La jeunesse toujours bien occupée

Un début d'année bien animé

L'installation du conseil municipal

Le vote du budget



## 4 Cadre de vie

Des travaux d'électrification

Le parking de la salle polyvalente achevé

Les dommages sur la voirie

## 6 Environnement et Vie économique

Des locaux disponibles sur la commune

Les gîtes municipaux : une nouvelle dynamique

Une formation sur la taille des oliviers

## 8 Vie scolaire, jeunesse et social

Le centre de loisirs à la rencontre des pompiers

La Maison des Jeunes : des vacances entre histoire et souvenirs

Le repas des aînés, un rendez-vous important

## 10 Communication

La bibliothèque à l'honneur

Retour en images sur les manifestations

## 12 Vie à Claret

Retour sur les élections municipales

## 14 Intercommunalité

Conférence sur le Vieux Castrum

Modification des jours de collecte

## 15 Zoom sur les événements

Le vote du budget



Philippe Tourrier  
Maire de Claret

Une élection municipale est toujours un moment important dans la vie d'une commune. C'est l'occasion pour l'équipe en place de rendre compte, de dresser un bilan, de se renouveler et de proposer un nouveau projet. C'est aussi un moment de débat, d'autres candidats peuvent monter une liste, relever des « mauvais choix » sur le bilan présenté, avoir des désaccords avec le projet proposé et enfin offrir une alternative. Je l'ai déjà dit durant la campagne ce débat démocratique est légitime, il est même nécessaire, il permet d'enrichir la réflexion, mais il doit rester constructif, fondé sur des faits réels et des propositions concrètes. Ensuite, les Claretains se prononcent et un conseil municipal sort des urnes.

Aujourd'hui vient le temps de retrouver l'unité, l'unité pour œuvrer pour le village, l'unité pour vous remercier d'avoir participé à cette élection et l'unité pour faire part de notre reconnaissance à ces élus qui après des années d'investissement ont fait le choix de passer la main.

Être au conseil municipal demande de la disponibilité, de l'engagement, c'est une responsabilité, c'est un contrat moral que l'on prend auprès des Claretains. Qu'ils aient fait un ou plusieurs mandats tous les élus municipaux méritent d'être remerciés.

Au moment de ces remerciements je pense à mes prédécesseurs, ces maires de Claret que j'ai connus : Maurice Justin, Marius

# édito

Souche, Jean Baumel, Louis Jean, Gédéon Roussel, Christian Jean et bien sûr André Cot. Avec leurs conseillers municipaux, ils ont bâti l'âme de notre village, son histoire, son cadre de vie et nous ferons tout pour préserver ce qu'ils ont construit, nous poursuivrons avec le même état d'esprit.

C'est très largement que vous nous avez accordé votre confiance, cela nous oblige et nous ferons tout pour ne pas vous décevoir.

Suite aux élections municipales des échéances réglementaires et administratives se sont imposées (mise en place du conseil municipal et des commissions, installation du conseil communautaire, vote du budget...) c'est ce qui explique le retard pris pour la parution de notre bulletin municipal.

L'actualité de la commune s'est bien sûr poursuivie à la fois sur la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/communedecaret34>) et aussi sur l'application Intramuros et notre site internet ([www.claret.fr](http://www.claret.fr)) mais nous présentons toutes nos excuses aux adeptes de la version papier.

## Évoluer dans l'unité

Philippe Tourrier,  
pour l'ensemble du conseil municipal.

## Présentation de Franck Britto



**A**nimation de la commission sur les questions relatives au cadre de vie et aux travaux, élaboration des devis, suivi des chantiers, liens étroits avec les services techniques, avec les services intercommunaux de l'eau, de l'assainissement, avec Hérault énergie, Enedis..., vous l'aurez compris l'adjoint en charge des travaux ne s'ennuie pas ! Son activité reflète le dynamisme de la commune et son implication se reporte essentiellement sur le terrain, en binôme avec Olivier Pujols au mandat précédent, Franck Britto a acquis la connaissance et l'expérience nécessaire pour un tel poste. Jeune retraité, à n'en pas douter, notre programme ambitieux risque d'occuper ses journées.

### Des travaux d'éclairage public

Inscrits au budget d'investissement 2025, les travaux d'extension de l'éclairage public ont débuté. La route qui relie l'EHPAD à la verrerie est désormais équipée et sa mise en service devrait avoir lieu sous peu. L'opération suit son cours sur les zones noires de la commune.

La municipalité tenait à cette occasion à remercier les propriétaires fonciers qui donnent leur accord pour l'installation de poteaux sur leur terrain dans certaines zones noires du village par le biais d'une convention avec les services de Hérault Énergies.

### Les travaux électriques de l'avenue de Montpellier définitivement finis

Les travaux de renforcement du réseau électrique de l'avenue de Montpellier viennent de connaître un heureux épilogue, après trois rendez-vous manqués, avec le raccordement du nouveau transformateur. Ce dernier fut difficile car il a fallu jongler, pour la municipalité, avec d'un côté les besoins des commerçants (afin que la coupure électrique nécessaire au raccordement soit la moins impactante) et le planning chargé des techniciens d'ENEDIS.

Après avoir fait couler beaucoup d'encre ce renforcement va permettre aux claretains de disposer d'une alimentation électrique suffisante et en adéquation avec les nouvelles utilisations de l'énergie électrique.

### La porte du tennis remplacée

Nous l'avions évoqué dans un précédent numéro, le terrain de tennis avait été vandalisé, sa porte avait été abîmée. Afin de garantir la qualité des installations, mises à disposition du club de Tennis, la porte du tennis a été refaite à neuf. La municipalité appelle une nouvelle fois à la responsabilité de chacun afin de ne pas détériorer les équipements publics.



## Extension du parking de la salle polyvalente

**A**utre opération inscrite au budget 2025 l'extension du parking des écoles vers l'avant de la salle polyvalente est désormais terminée.

La signalétique est désormais installée : sens de circulation, limitation d'accès, place handicapée... Le résultat : 10 places supplémentaires et une désimperméabilisation des lieux.

Ce nouvel équipement est déjà bien utilisé au quotidien par les clarétains.



## Signalétique, de nouveaux panneaux

**D**onner une information claire aux visiteurs et préserver la qualité de notre cadre de vie voilà les objectifs de la mise en place de la nouvelle signalétique installée dans notre village. Cette opération gérée par la commission environnement et vie économique a vu le jour, grâce à la collaboration avec la commission travaux et les conseils du policier municipal, permettant des installations les plus adéquates.



## Et aussi...

### La voirie endommagée

Les importantes pluies de cet hiver ont considérablement dégradé la voirie. Un programme de réfection va se mettre en place avec les beaux jours, il faudra cependant être un peu patient car tout ne pourra pas être rénové sur un seul exercice, d'autant que les subventions sont difficiles à obtenir.

## Présentation de Soizic Charles



**V**ie économique, tourisme, agriculture et environnement, toutes ces questions sont capitales pour notre commune et demeurent particulièrement liées. Soizic Charles au fil du mandat précédent a parfaitement pris la mesure des enjeux qu'ont ces thématiques pour le développement de notre commune. Forte de sa rigueur et de son dynamisme elle a pu s'appuyer selon les sujets sur Philippe Gerbier ou Jérôme Thonnat et accompagner

**le développement économique de la commune dans le respect de notre ruralité et de notre environnement.**

## Omicron et la fabrique d'huile de cade

**L**e temps de la campagne avant l'élection municipale est une période propice à diverses informations plus ou moins « imprécises » qui ont pour but de dénigrer l'action de la municipalité et laisser penser que d'autres auraient fait mieux. Claret n'a pas échappé à son lot d'allégations notamment au sujet de la fabrique d'huile de Cade et de la société Omicron.

La commune a toujours soutenu l'activité traditionnelle de distillerie d'huile de genévriers oxycèdre et reste à l'écoute des exploitants. Si une solution est trouvée sur le territoire communal, la municipalité apportera tout son soutien et sera un facilitateur. Cela dit, il appartient au propriétaire de gérer sa société comme bon lui semble. Aujourd'hui, selon les informations dont nous disposons, la Distillerie des Cévennes s'apprête à ouvrir une boutique de vente ainsi que l'atelier de savonnerie sur Quissac. La production de la fameuse huile de cade reste à ce jour sur Claret.

La société Omicron a également toujours pu compter sur le soutien de la municipalité. Là encore, les choix stratégiques de développement appartiennent aux propriétaires. Selon nos informations, le siège et les ateliers de recherche et développement vont se poursuivre sur la halle industrielle de Farjou où l'entreprise dispose encore d'un terrain libre de toute construction d'environ 1500m<sup>2</sup>. Quant à la production et le stockage ils seraient implantés à la zone artisanale de Sauteyrargues. La municipalité reste très attachée à la bonne santé de cette entreprise familiale créée par un enfant du pays Christian Jean (d'Omicron), elle n'oublie pas non plus que le fondateur de cette entreprise a été membre du conseil municipal et un artisan important du développement du village.

## Et aussi...

### Locaux disponibles à l'Hôtel d'entreprises de Claret

Des locaux professionnels sont disponibles à l'hôtel d'entreprise de Claret ! Gérés par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, ces locaux sont à la location pour l'installation d'entreprise sur notre territoire. N'hésitez pas à vous rapprocher de la CCGPSL.

Contact : Mathieu MEURISSE

m.meurisse@ccgpsl.fr

06 64 73 97 08

## Dynamiser nos gîtes communaux

Depuis la mise en ligne de nos gîtes municipaux sur les plateformes de réservation, une certaine montée en puissance des demandes nous laisse entrevoir une bonne saison. Le contexte international risque aussi de venir confirmer cette tendance. Il est aussi à noter que les gîtes jouent un rôle important pour le soutien à l'économie locale (location à des entreprises évoluant sur la commune) et social (difficulté de la vie).

Pour l'occasion, à compter du 1er juin, une personne recrutée pour une durée de 3 mois renouvelable, a rejoint les rangs du service administratif afin de travailler sur la promotion touristique des gîtes et également sur la modernisation de leur gestion. L'objectif étant de permettre un accueil plus autonome des locataires, tout en mettant en avant les spécificités de notre territoire.

Pour toutes demandes de location ou d'informations, vous pouvez contacter directement les services de la mairie via l'adresse : [gites@claret.fr](mailto:gites@claret.fr)

## Formation sur la taille des oliviers

Samedi 14 mars, les membres de l'olivette partagée ont eu la chance de participer à un atelier pratique de taille d'olivier, animé par Cécile Combes et organisé par Philippe Gerbier et Cloé Paul-Victor.

Au programme : comprendre la biologie de l'olivier et ses besoins spécifiques, des démonstrations de taille sur plusieurs arbres de l'olivette et enfin un focus sur un olivier centenaire de l'ancienne parcelle.

Un moment riche en échanges, où chacun a pu poser ses questions et pratiquer directement pour perfectionner ses techniques de taille. Une belle occasion d'apprendre ensemble et de préserver notre patrimoine oléicole !

Un grand merci à Escalège pour son aide précieuse dans le débroussaillage de l'ancienne parcelle !



## Quel avenir pour le local de l'Orangerie ?

Avec la réhabilitation de la deuxième tranche de la Maison du Parc, la commune dispose d'un local à vocation commerciale qu'elle souhaite proposer en location. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour nous assurer que l'activité choisie viendra compléter ce qui existe déjà sur le village. Nous lancerons dans les semaines qui viennent un appel à projets afin de recueillir les candidatures.

Mais afin de disposer aussi de l'avis des Clarétains quand le comité de sélection se réunira pour examiner les candidatures, nous vous distribuerons prochainement dans les boîtes aux lettres, un questionnaire afin de recueillir vos attentes et vos besoins.

## Présentation de Yannick De Salvador



**C'**est l'aîné de notre équipe municipale, mais il n'en est pour autant pas le moins actif. Yannick De Salvador entouré par les membres de sa commission, dynamise la commune aux services des seniors (semaine bleue, programme Bien vieillir à Claret...), des plus jeunes avec les services périscolaires et extrascolaires (ALSH, centre de loisirs, maison des jeunes, garderie, cantine...) et des plus fragiles à travers le CCAS.

## Le centre de loisirs à la rencontre des pompiers

« Quand je serai grand, je serai pompier ». Voilà une phrase que l'on entend souvent de la bouche des enfants. Première du genre, une sortie chez les pompiers de Claret a été organisée, le mardi 24 février 2026, pour les enfants du centre de loisirs. Ils ont ainsi pu visiter le centre d'appel, la salle de réunion et la salle de repos, approcher au plus près les moyens matériels d'intervention (notamment les véhicules), observer dans la réalité le fonctionnement d'une lance à incendie et la préparation d'une équipe d'intervention, et pour finir essayer casque et veste pour les plus grands.

Ce fut une visite certes ludique mais qui a permis également d'apprendre aux enfants les bons gestes en cas de besoin des secours.

Cette visite inoubliable s'est terminée par la remise d'un album "Pompiers" à colorier à chacun des enfants présents et la photo de groupe en souvenir. Un grand merci aux pompiers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Claret ainsi qu'aux animatrices du centre de loisirs qui ont contribué à la réussite de cette belle visite de terrain !

Les animatrices du centre de loisirs ont concocté un programme d'activités tout aussi original et varié pour les vacances du mois de juillet avec quelques surprises à venir !



Un grand merci aux pompiers volontaires présents !

## Les vacances de la Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes a fait escale pendant les vacances de Pâques dans la cité médiévale de Carcassonne. Au programme, découverte du patrimoine par plusieurs activités insolites, un escape-game nocturne dans les remparts, une croisière sur le canal du midi, une visite d'une grotte! Encore un séjour qui laissera de beaux souvenirs à nos jeunes clarétains.

Mais la Maison des Jeunes ne s'est pas arrêtée en si beau chemin, à leur retour de vacances, c'est enfin son déménagement tant attendu qui a eu lieu ! Un nouvel espace à la Maison des associations donnant directement sur l'extérieur et tous ses équipements : pumptrack, city-stade... Cela permettra également aux jeunes d'évoluer dans un espace sécurisé.

Encore de beaux souvenirs en perspective et ce n'est pas prêt de s'arrêter avec l'organisation des deux séjours à venir pour les vacances de juillet.



## Le repas des aînés 2026

Cette année encore les aînés des communes de Claret, Sauteyrargues, Vacquières, Fontanes, Valflaunès, Lauret, Ferrières-les-Verreries avaient rendez-vous pour le traditionnel repas des aînés de l'Orthus offert par les différentes municipalités.

Une fois de plus ce fut un moment de partage, d'échanges et de convivialité toujours très apprécié de tous. Monsieur le Maire a tenu lors de son discours à remercier Manon Grenouilleau pour sa première organisation de cette

manifestation, bien aidée toutefois, à distance, par Cécile Beracochea !



## Cultiver le lien intergénérationnel

Quand les enfants du centre de loisirs vont à la rencontre des aînés de la Maison de retraite !

11 enfants de 3 à 10 ans de l'accueil de loisirs de Claret et leurs animatrices : Aurélie, Véronique, Afef et Virginie, ont été conviés à participer à la kermesse et à une chasse au trésor organisées pour les résidents de l'EHPAD de l'Orthus par Marie-Cécile, référente animation de l'EHPAD, et son équipe.

Premier du genre, cet événement a permis à tous les participants de passer un très bel et agréable après-midi ; ce temps d'échange intergénérationnel à la fois affectif et de bien-être s'est conclu par un goûter partagé en toute convivialité.



## Présentation de Valérie Rofidal



**P**arce qu'une commune vivante repose avant tout sur le partage, les échanges et le dynamisme de ses habitants, Valérie Rofidal œuvre au quotidien pour renforcer la communication municipale et accompagner la richesse de la vie associative claretaine. Elle veille à maintenir un lien de proximité avec les habitants et les associations de la commune. Elle supervise la mise à jour des différents supports de communication : site internet, réseaux sociaux, application Intramuros et panneaux d'affichage municipaux afin d'informer au mieux les Claretains.

Très investie auprès du tissu associatif, elle accompagne les associations dans leurs besoins et coordonne les plannings d'occupation des salles communales.

## Modernisation de la réservation des salles

**A**fin de moderniser les outils municipaux, une nouvelle plateforme numérique de réservation des salles communales et du matériel municipal sera mise en place dès le mois de septembre avec la société 3D Ouest. Cette évolution permettra de simplifier les démarches des associations et des habitants grâce à un service plus pratique, accessible et moderne. Mise en place prévue pour septembre 2026.

## Le dynamisme associatif claretain

Marché de la Truffe



10

Pétanque, Foot,  
Tennis de table.

Les tournois et  
champions locaux



## Présentation de Bernard Dejean



**E**n charge des manifestations communales et du suivi des infrastructures municipales, Bernard Dejean participe à l'organisation des temps forts de la vie locale : cérémonies, commémorations, vœux du Maire ou encore moments de convivialité qui rassemblent les habitants tout au long de l'année.

Il veille également à l'entretien et à l'amélioration des équipements communaux. De nouveaux aménagements sont prévus prochainement sur la salle polyvalente : sonorisation, Wifi, lave-verres, ainsi que la future sonorisation de l'église. De nombreux projets sont en préparation afin d'améliorer toujours davantage les infrastructures communales.

## La bibliothèque à l'honneur

**L**a bibliothèque municipale de Claret est animée par une équipe de bénévoles passionnées. De bons conseils, elles vous guideront dans le choix de vos livres et échangeront avec plaisir sur les dernières lectures du moment.

Au-delà des permanences de la semaine, les bénévoles proposent des événements autour du livre. Récemment en février, ce sont plus de 30 personnes qui ont répondu présentes pour le premier volet de la « Nuit Harry Potter » organisée par les bénévoles et soutenue par la municipalité. De nombreux ateliers (jeux de société, coloriages, ...) à l'effigie du célèbre sorcier ont été proposés. Un buffet « poudlarien » a été offert par la municipalité et complété par des participants moldus.



Vous l'aurez compris, entre les ateliers jeux en famille, les lectures Kashimibaï, la participation au Grand Prix des lecteurs de la communauté de commune, les soirées à thème ou encore un simple emprunt de livre, vous trouverez forcément votre bonheur à la bibliothèque de Claret !

L'adhésion annuelle est gratuite pour les enfants et les plus de 60 ans, et de 12€ pour les adultes.

## Retour en images sur les manifestations

Vœux du Maire à la population



Remerciements aux élus sortants



Commémoration du 8 mai 1945



## Retour sur les élections municipales

Comme vous le savez le 15 mars dernier ont eu lieu les élections municipales. À l'issue du premier tour, les résultats ont été annoncés, c'est la liste "Claret pour tous", menée par Philippe Tourrier qui a emporté l'élection avec 75.68% des suffrages exprimés. La liste "Claret Demain Ensemble" menée par Laurent Lafont a obtenu 24.32% des suffrages. Vous avez été 995 à venir voter soit un taux de participation sur la commune de 70%, supérieur à la moyenne nationale.

Ainsi la liste de Monsieur Philippe Tourrier a remporté 17 sièges sur les 19 disponibles du conseil municipal de la commune. Comme nous l'avons expliqué lors des élections, les électeurs n'élisent pas directement le Maire, ce sont les membres du conseil municipal qui le font. Se sont donc succédés suite aux élections plusieurs conseils municipaux visant à procéder à l'élection du maire par les conseillers municipaux, puis des adjoints après que le conseil ait fixé leur nombre et enfin des différents membres des différentes commissions.

Ainsi, suite aux candidatures de Philippe Tourrier et Laurent Lafont, c'est Philippe Tourrier qui a été élu maire de la commune avec 17 voix sur 19.

Les adjoints au maire, au nombre de 5 comme lors du dernier mandat sont :

1er adjoint : Yannick De Salvador délégué à la vie sociale, au scolaire, à la jeunesse et aux séniors,

2ème adjoint : Soizic Charles déléguée à l'économie, au tourisme, à l'agriculture et à l'environnement

3ème adjoint : Franck Britto délégué à l'urbanisme, aux travaux et au cadre de vie

4ème adjoint : Valerie Rofidal déléguée au tissu associatif et à la communication

5ème Adjoint : Bernard Dejean délégué à l'évènementiel et à la gestion des salles communales



Ainsi, découvrez le tableau du conseil municipal pour le mandat 2026-2032, pour information après le maire et les adjoints les conseillers sont classés, par nombre de voix obtenu et par ancienneté :

- 1 - Maire : M. TOURRIER Philippe
- 2 - Premier adjoint : M. DE SALVADOR Jannick
- 3 - Deuxième adjoint : Mme CHARLES Soizic
- 4 - Troisième adjoint : M. BRITTO Franck
- 5 - Quatrième adjoint : Mme ROFIDAL Valérie
- 6 - Cinquième adjoint : M. DEJEAN Bernard
- 7 - Conseillère municipale : Mme DURAND-RAMBIER Martine
- 8 - Conseiller municipal: M. THONNAT Jérôme
- 9 - Conseiller municipal : M. GERBIER Philippe
- 10 - Conseillère municipale : Mme CUBIZOLLES Sandrine

- 11- Conseiller municipal : M. MARTIN Philippe
- 12- Conseiller municipal : M. KLEIN Romuald
- 13 - Conseillère municipale : Mme PAUL-VICTOR Cloé
- 14 - Conseiller municipal : M. BEUZELIN Yoan
- 15- Conseillère municipale : Mme BARTHELEMY Laure
- 16 - Conseillère municipale : Mme JOLY Manon
- 17- Conseillère municipale : Mme MARTY FRAISSE Victorine
- 18 - Conseillère municipale : Mme VERDIER Christine
- 19 - Conseiller municipal : M. LAFONT Laurent

### Vote des indemnités des élus

**P**our information, le conseil municipal a voté également les indemnités du maire et des adjoints délégués. Jusqu'ici, ces derniers percevaient l'indemnité maximale autorisée. Une augmentation avait été prévue par la loi, mais à l'unanimité le conseil municipal a voté le taux d'indemnité des élus concernés de sorte à ce que le montant des indemnités reste inchangé comparativement au précédent mandat (ce qui correspond à une perception d'environ 93% du taux maximum autorisé).

### Composition des commissions communales

**F**ort de l'expérience du mandat précédent et afin de travailler avec plus de transversalité Monsieur le maire et ses adjoints ont proposé de regrouper les commissions municipales comme il suit :

Commission Finances : TOURRIER Philippe, DEJEAN Bernard (vice-président), BRITTO Franck, DE SALVADOR Yannick, DURAND-RAMBIER Martine, LAFONT Laurent, ROFIDAL Valérie, VERDIER Christine

Commission Scolaire, jeunesse, seniors, social : TOURRIER Philippe, DE SALVADOR Yannick (vice-président), BARTHELEMY Laure, CUBIZOLLES Sandrine, GERBIER Philippe, JOLY Manon, MARTY FRAISSE Victorine, PAUL-VICTOR Cloé

Commission Économie et cadre de vie : TOURRIER Philippe, CHARLES Soizic (vice-présidente), BARTHELEMY Laure, BRITTO Franck, GERBIER Philippe, MARTIN Philippe, PAUL-VICTOR Cloé, THONNAT Jérôme

Commission Urbanisme : TOURRIER Philippe, BRITTO Franck (vice-président), CHARLES Soizic, DEJEAN Bernard, DURAND-RAMBIER Martine, LAFONT Laurent, ROFIDAL Valérie, VERDIER Christine

Commission Communication, évènementiel et vie associative : TOURRIER Philippe, ROFIDAL Valérie (vice-présidente), BEUZELIN Yoan, DEJEAN Bernard, JOLY Manon, KLEIN Romuald, MARTY-FRAISSE Victorine, THONNAT Jérôme

**L'**installation du conseil est une procédure qui prend du temps et qui doit respecter tout un ensemble de dates clés. Quelques étapes restent encore à réaliser dont notamment la composition de certaines commissions (exemple CCID pour les impôts...) et également la rédaction du règlement intérieur du conseil municipal qui doit être voté dans les 6 mois suivants l'élection du maire.

**C**ette installation a été suivie du conseil du vote du budget qui lui aussi est réglementé en matière de délai : le budget de la commune, en année de renouvellement de l'exécutif local doit être voté avant le 30 avril.

## Présentation des conseillers communautaires



**C**omme vous le savez peut-être déjà, lors des élections municipales sont également élus les conseillers communautaires par système de fléchage. Compte tenu du résultat des élections municipales, les conseillers communautaires de Claret pour le mandat à venir sont Philippe Tourrier et Martine Durand-Rambier. Lors du dernier conseil communautaire, désormais présidé par Monsieur Jérôme Lopez, Maire de Saint-Mathieu-de-Trévières, Monsieur Philippe Tourrier a été élu 14ème Vice-Président en charge de la Gestion des espaces publics, des Travaux et des Bâtiments.



## Conférence Vieux Castrum de Claret

**C**e sont près de 80 personnes qui ont assisté à la conférence organisée en collaboration avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup le vendredi 13 février sur le Vieux Castrum de Claret.

En prélude de la conférence, la municipalité a diffusé le film de Régis Domergue réalisé pour les vœux de la Communauté de communes et commandé par Monsieur Alain Barbe. Monsieur le Maire lui a rendu hommage en commençant par le texte que ce dernier avait prononcé lors des vœux de l'intercommunalité. Ensuite, les deux intervenants ont parlé des deux castrums construits sur l'éperon rocheux. Entre histoire et topologie, ce fut une conférence très appréciée. Elle s'est achevée par le traditionnel partage du verre de l'amitié.



14

## ⚠ Modification des jours de collecte des bacs

**A**ttention, à compter du 1er juin les jours de collecte des bacs individuels sur Claret changent ! Si vous aviez pris l'habitude de sortir votre conteneur des ordures ménagères pour le mardi matin et celui du tri pour le mercredi matin, ce ne sera plus le cas dès le 1er juin. Désormais, les ordures ménagères seront ramassées le vendredi et les bacs de tri sélectif le jeudi.

Ce changement vise à adapter le service aux usages actuels, tout en répondant à des enjeux environnementaux, économiques et de sécurité. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années pour réduire les déchets et améliorer leur valorisation.

Cette réorganisation permet d'adapter le service tout en répondant à plusieurs objectifs :

- S'adapter au volume d'ordures ménagères : Les déchets ont fortement diminué ces dernières années, passant de 218 kg par habitant en 2021 à 167 kg en 2025.
- Limiter l'empreinte carbone : L'optimisation des tournées permettra de réduire d'environ 3 000 km par semaine les déplacements des camions de collecte.
- Renforcer la sécurité pour les agents : Les circuits des collectes sont repensés afin de limiter les risques d'accidents.
- Maîtriser les coûts : Cette organisation contribue à stabiliser la fiscalité – pas d'augmentation de la TEOM depuis 2010 – malgré la hausse des coûts de traitement des déchets, de l'énergie et des équipements.

Il est aussi rappelé que les conteneurs individuels doivent être sortis juste avant la collecte et rentrés après celle-ci.



**CLARET** **À PARTIR DU 1ER JUIN** **grand pic saint-loup**

ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
Désormais le <b>VENDREDI</b>	Désormais le <b>JEUDI</b>
	

**CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE**

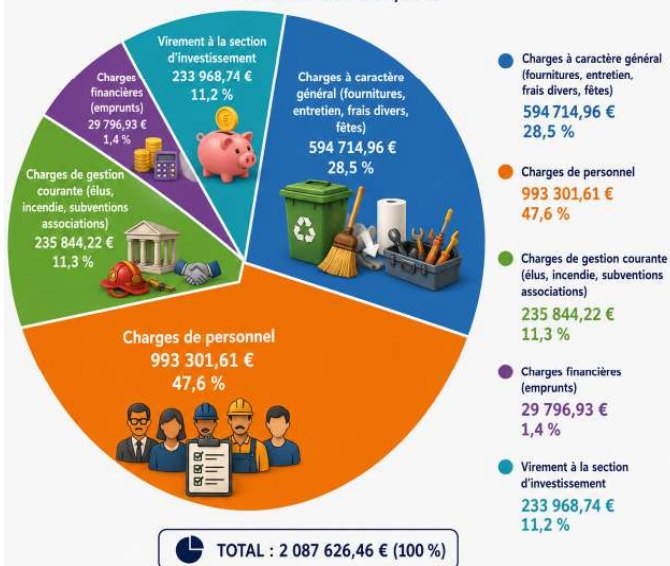
# Le vote du budget de l'année 2026

Le vote du budget est le premier acte politique du conseil municipal. Ce dernier a eu lieu lors de la séance du conseil municipal du 23 avril. Ce qu'il faut en retenir principalement c'est que cette année encore, la municipalité n'a pas augmenté, les taux d'imposition locale. Mais alors pourquoi vos impôts augmentent tout de même ? Comme nous l'avons expliqué lors des derniers numéros de l'ECHO, l'imposition locale résulte d'un calcul « base multipliée par le taux », même si la commune n'augmente pas les taux, en revanche, les bases peuvent évoluer. La revalorisation des bases est votée par le gouvernement et concerne tout le territoire français. Cette année cette revalorisation est de 0.9%.

En quelques chiffres, cette année la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 087 626.46 € et la section d'investissement à 1 465 475.91 €. Le budget est un document très détaillé qui est voté par chapitre pour la commune, pour vous permettre d'avoir une idée plus succincte des postes de dépenses et de recettes en section de fonctionnement, découvrez les graphiques récapitulatifs :

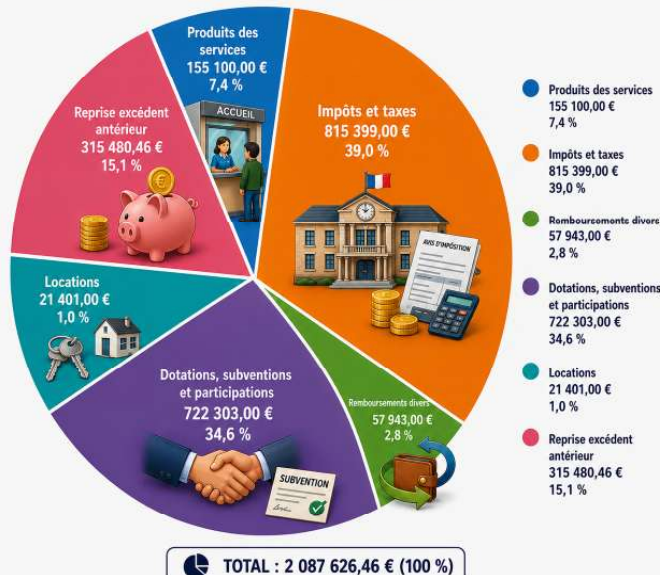
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 2 087 626,46 €



## RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

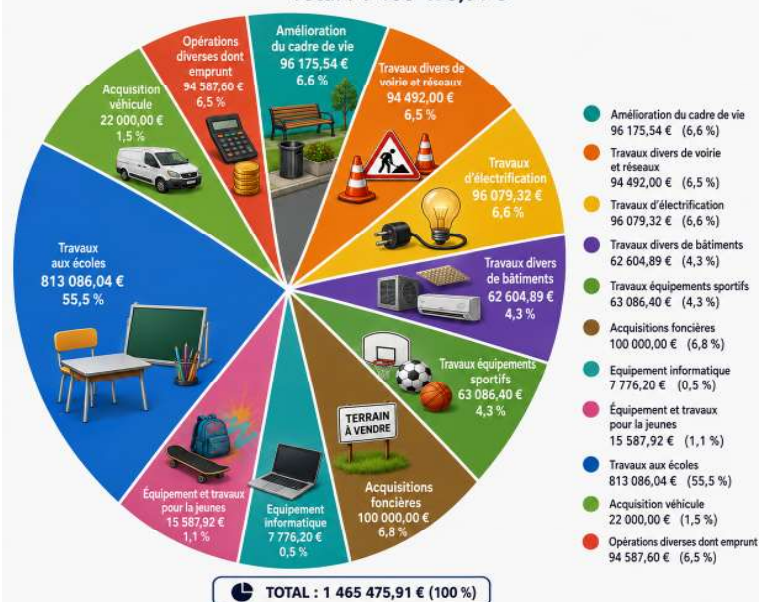
Total : 2 087 626,46 €



Découvrez un graphique récapitulatif des principaux postes de dépenses en investisse-

## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 1 465 475,91 €



## Un nouveau boucher à Claret

Cela ne vous a sûrement pas échappé, depuis quelques mois maintenant, un nouveau boucher s'est installé sur Claret. C'est avec plaisir que la municipalité a accueilli Monsieur Dubois qui a racheté à la fois la boucherie de Claret et la boucherie ambulante Valette. Il vous accueille du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le samedi matin de 8h00 à 12h00. N'hésitez pas à aller découvrir ses produits, si ce n'est pas déjà fait !

## Des travaux pour la maison de retraite

Des travaux de création d'un local pour l'agent technique de la maison de retraite ont été engagés par le SIVOM du patrimoine de l'Orthus. L'objectif, permettre à cet agent de bénéficier à la fois d'un lieu dédié à ses travaux mais également au rangement. Les travaux incluent également la pose de panneaux solaires dans l'optique de gérer au mieux la consommation électrique importante de l'EHPAD.

## Un nouveau directeur à l'école maternelle

À la rentrée des vacances d'avril, un nouveau directeur pour l'école maternelle nous a rejoint : Monsieur Richard Obert. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'école de Claret et souhaitons une bonne continuation à Madame Cécile Wouters, sa prédécesseuse.

## École élémentaire - une innovation pédagogique

Apaiser une classe, redonner confiance à un enfant, ouvrir de nouveaux chemins vers l'apprentissage... Voilà ce que peut permettre la présence d'un animal, notamment celle d'un chien. À l'heure où l'école cherche de nouvelles clés pour relever des défis complexes, la médiation animale offre une piste profondément humaine. C'est pourquoi, un chiot Labrador Retriever de 4 mois prénommé "Baloo" est présent à temps partiel et avec toute satisfaction dans la classe de CM1 dirigée par la directrice depuis le mardi 5 mai 2026 ; lors de la prochaine rentrée, il sera présent en classe de CE2.



# Infos pratiques

## Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : comunededeclaret34

Instagram : comunededeclaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06

5 juin 2026

Choeur des hommes

6 juin 2026

Claret Propre

6 juin 2026

Fête de l'école de musique

13 juin 2026

Repair Café

13 juin 2026

Spectacle de danse

19 juin 2026

Collecte du don du sang

20 juin 2026

Fête de la musique

23 juin 2026

Feu de la Saint Jean

4 juillet 2026

Pièce de théâtre

14 juillet 2026

Fête nationale

19 juillet 2026

Cinéma en plein air

23 juillet 2026

Guinguette des Vignerons

28 juillet 2026

Concert de piano - Mas Gratet

29 juillet 2026

Théâtre - Représentation TACA

30 juillet 2026

Balade de la Fête et grillade

du 31 juillet au 2 août 2026

Fête votive

29 août 2026

Alley'rock